



Dispositions d'exécution pour la finale de la Maîtrise décentralisée à genou carabine 10m¹ (MDG C-10)

Edition 2019 - Page 1

Doc.-N° 5.17.03 f

La Division carabine 10/50m édicte pour la finale de la Maîtrise décentralisée à genou (MDG C-10) les dispositions d'exécution (DE) suivantes:

1. Bases

- 1.1 Règlement de la Maîtrise décentralisée à genou carabine 10m (MDG C-10)
- 1.2 Règles du tir sportif (RTSp) de la Fédération sportive suisse de tir (FST)
- 1.3 Règles de la Fédération sportive internationale de tir (ISSF)

2. Dates et lieu

Dates: Samedi, le 9 février 2019
Dimanche, le 10 février 2019

Lieu: 6260 Reiden, Walkestrasse 2, Johanniterhalle

3. Droits de participation

3.1 Participation

Sur la base de la liste de classement de la maîtrise décentralisée à genou, les meilleurs tireurs se qualifient pour la finale. La liste des participants est publiée sur Internet sous:
«www.swissshooting.ch»

Aucune invitation personnelle ne sera envoyée.

3.2 Empêchements

Les tireurs qui ne peuvent participer à la finale doivent se désister par courriel jusqu'au 7 février 2019 auprès de la responsable du concours:

Sandra Boller, Sommerhaldenstrasse 51, 5200 Brugg

Tél. 056 441 23 65 courriel: Sandra.Boller-Schweizer@swissshooting.ch

3.3 Licence

Les participants doivent être en possession d'une licence valable carabine 10m de leur société. Les sociétés sont responsables de la saisie intégrale des données de leurs membres dans l'administration des sociétés et de la Fédération.

¹ Si pour une raison pratique de lisibilité, seule la forme masculine est utilisée dans ce document, il va sans dire que les femmes sont bien évidemment aussi concernées

4. Programme de tir

4.1 Composition des relèves

22 participants de la classe d'âge juniors U13 - U21	10 - 20 ans	(2009 - 1999)
10 participants de la classe d'âge femmes	21 - 59 ans	(1998 - 1960)
44 participants de la classe d'âge hommes	21 - 59 ans	(1998 - 1960)
20 participants de la classe d'âge vétérans	dès 60 ans	(1959 et plus âgés)

4.2 Horaire de tir

Cf. le plan horaire ci-joint.

4.3 Programme de tir

40 coups à genou, cible 10, évaluation au dixième, pour toutes les classes d'âge.

4.4 Jaugeage

Cibles électroniques.

4.5 Classements

Les règles ISSF seront appliquées comme suit:

- le totale des passes dans l'ordre inverse du tir (dernière passe, avant-dernière etc.);
- dernier coup, avant-dernier etc.

4.6 Equipement

Selon les RTSp.

4.7 Protestations

Les protestations doivent parvenir au jury du concours dans les 10 minutes suivant la publication du classement. Un recours peut être déposé auprès du jury d'appel dans les 20 minutes suivant la publication de la décision du jury du concours.

4.8 Jury

Les différents jurys sont composés de trois personnes.

5. Contrôles anti-dopage

Lors de la finale de la MDG C-10 il peut être procédé à des contrôles anti-dopage.

6. Finances

Une finance de participation de Fr. 22.- (Fr. 1.20 contribution de sport et de formation incluse) sera perçue lors de la remise des dossards.

7. Proclamations des résultats

Cf. le plan-horaire ci-joint.

8. Distinctions

Des médailles d'or, d'argent ou de bronze sont attribuées aux trois premiers de chaque catégorie. Un diplôme est remis à ceux classés aux rangs quatre à huit.

9. Dispositions finales

Ces DE

- remplacent toutes les dispositions antérieures, notamment les DE pour la finale de la MDG C-10 de la saison 2018 du 5 février 2018;
- ont été approuvées par la Division carabine 10/50m le 15 novembre 2018;
- entrent immédiatement en vigueur.

Fédération sportive suisse de tir

Max Müller
Chef a.i Division
carabine 10/50m

Sandra Boller
Responsable de la
MDG carabine 10m

Annexe

plan horaire

Plan horaire

Horaire de tir du samedi 9 février 2019						
Classes d'âge	Année de naissance	Remise des dossards	Installation au poste de tir	Préparations et coups d'essai	Compétition	Proclamation des résultats
Hommes (1 ^{ère} relève)	1998 - 1960	dès 16h30	18h40 – 18h45	18h45 – 19h00	19h00 – 20h00	21h45
Vétérans	1959 et plus âgés	dès 16h30	18h40 – 18h45	18h45 – 19h00	19h00 – 20h00	20h40
Hommes (2 ^e relève)	1998 - 1960	dès 16h30	20h10 – 20h15	20h15 – 20h30	20h30 – 21h30	21h45
Horaire de tir du dimanche 10 février 2019						
Classes d'âge	Année de naissance	Remise des dossards	Installation au poste de tir	Préparations et coups d'essai	Compétition	Proclamation des résultats
Juniors U13 – U21	2009 - 1999	dès 06h45	07h25 - 07h30	07h30 – 07h45	07h45 - 08h45	09h25
Femmes	1998 - 1960	dès 06h45	07h25 - 07h30	07h30 – 07h45	07h45 - 08h45	09h25